



Bulletin d'adhésion 2024

à la Confédération Paysanne Ardèche

Toute adhésion à la Confédération paysanne 07
vaut également pour adhésion à l'ADDEAR 07*

- 160 euros pour un-e paysan-ne au réel pouvant faire une déduction d'impôt (imputez votre cotisation syndicale sur le compte « charges » de l'exploitation)
- 80 euros pour une personne
- 40 euros pour une cotisation minimum
- Cotisation libre pour les personnes en difficulté financière

Abonnement à Campagnes Solidaires !

Nous vous proposons de vous abonner à Campagnes Solidaires le magazine mensuel de la Confédération Paysanne nationale (11N°/an).

Pour cela, il vous suffit de rajouter 45€ à votre adhésion à la Confédération paysanne 07, de le préciser ci-dessous et nous nous occupons de votre abonnement !

Adhésion 2024.....€

+ Abonnement Campagnes Solidaires (Facultatif).....€

Montant Total =€

Nom :

Prénom :

Adresse

Téléphone :

Courriel :

Production(s) :

.....
Par chèque: à l'ordre de la Confédération Paysanne Ardèche à
envoyez à : Confédération Paysanne 07, BP129, 07000 Privas

Par virement : indiquez bien votre nom sur le virement et vos coordonnées (tel, mail, postale) ainsi que votre production par mail ou en scannant ce bulletin scanné à confpays07@wanadoo.fr

IBAN: FR76 1027 8089 1300 0207 5150 136

BIC: CMCIFR2A

*L'ADDEAR 07 (Association départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) est l'association de développement associée à la Confédération paysanne de l'Ardèche pour la promotion et la mise en place de l'agriculture paysanne, l'accompagnement à la transmission des fermes et à l'installation de porteurs et porteuses de projet.

Adhérer, pour être défendus, informés et faire vivre l'Agriculture Paysanne!

Adhérer, c'est pouvoir être défendu individuellement ET faire face collectivement à des mesures toujours plus complexes impactant nos fermes: nouvelles mesures sanitaires sur l'élevage (biosécurité porcine, claustration des volailles,...), rigidité administrative (déclaration Pac, contrôles, Msa,...), dématérialisation, robotisation et sur-informatisation de nos fermes...

Adhérer c'est lutter collectivement pour une meilleure justice sociale et environnementale en convergence avec le mouvement social.

C'est soutenir le projet de souveraineté alimentaire, défendre nos propositions et peser dans la balance !

Adhérer c'est également être informé-e au plus vite en recevant les « Lettres d'infos » envoyées par mail **TOUS les vendredis** pour connaître les dernières infos agricoles (aides, démarches à effectuer, ...) et militantes.

et recevoir également la lettre des paysannes et des paysans d'Ardèche envoyée par courrier tous les mois.

Adhérer, c'est faire partie d'un réseau qui grandit fortement d'année en année : la barre des 350 adhérent-e-s à la Conf' Ardèche a été franchie en 2022 et cette dynamique a encore été amplifiée en 2023 !!!

Adhérer, c'est pouvoir rencontrer de nombreux paysan.nes sur son territoire grâce aux rencontres des groupes locaux mis en place par la Conf'

Adhérer à la Conf', c'est également adhérer à l'ADDEAR; l'association conjointe qui accompagne les projets d'installations agricoles et les transmissions en Ardèche

Adhérer c'est être le gage de notre indépendance financière (permettant notamment ses emplois) et donc de l'indépendance syndicale de nos réseaux.

Adhérer c'est enfin participer TOUS ENSEMBLE aux choix syndicaux et aux mobilisations de la Conf' ainsi qu'à la construction de notre futur : dans quel monde, quelle société voulons nous vivre ? Avec quelle alimentation et quel projet agricole?

Si vous souhaitez plus d'infos avant d'adhérer, n'hésitez pas à appeler au bureau de la Confédération paysanne qui se trouve dans la Chambre d'agriculture de Privas:
04 75 64 49 93 /confpays07@wanadoo.fr